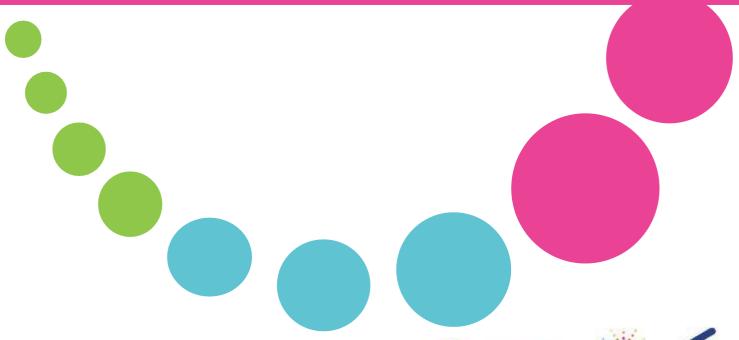


CATALOGUE DE FORMATION













4, boulevard Hauterive - 64046 PAU Cedex





EDITO

Le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 64B est une unité fonctionnelle du SAMU 64, habilitée et agréée en qualité de centre de formation par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine. Il est situé au sein du Centre Hospitalier de Pau et dépend du Pôle des Urgences.

Le CESU 64B organise des formations de gestes et de soins d'urgence pour tout professionnel de santé, mais aussi pour toute personne travaillant dans une structure sanitaire ou médico-sociale.

L'équipe du CESU est composée de professionnels de santé experts dans leur domaine d'activité et soucieux de proposer aux stagiaires une offre de formation diversifiée, adaptée, actualisée et répondant aux obligations réglementaires.

Les différentes modalités pédagogiques, basées sur l'échange, l'analyse des pratiques professionnelles et la simulation, permettent aux bénéficiaires de se questionner et de mettre leurs connaissances en action.

Le CESU 64B propose des formations permettant à chaque stagiaire de construire son raisonnement clinique en lien avec une situation d'urgence et de mettre en œuvre l'ensemble des actions nécessaires pour dispenser des gestes de qualité adaptés à la situation rencontrée.

Pour que notre œuvre ait du sens pour chacun d'entre nous, il est fondamental de partager certaines valeurs fondatrices.

Les valeurs que le CESU 64B souhaite porter sont :

- □ La transmission, la construction, la mutualisation des savoirs et des compétences au service des personnes soignées ;
- □La qualité de l'écoute et de l'accompagnement des « stagiaires » et des intervenants dans les parcours d'apprentissage ;
- □ Une pédagogie interactive avec un stagiaire acteur de son parcours de formation.

Notre CESU répond à l'ensemble des 6 critères du décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité d'une action de formation :

- y L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé ;
- y L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics d'apprenants ;
- y L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation ;
- y La qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés des formations ;
- y Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus ;
- y La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

Créé en 1999, le CESU 64B a formé 1 074 stagiaires en 2020. Il participe au réseau d'enseignement des soins d'urgence de Nouvelle-Aquitaine (RESU Nouvelle-Aquitaine).

Docteur Jacques-Antoine OILLEAU Responsable médical du CESU 64B

PLAN D'ACCÈS

- □ Ligne F (Fébus)
 □ Terminus Hôpital François Mitterrand
- Ligne T1
 Arrêt Gaston-Bonheur
- ① 05 59 92 50 82





SOMMAIRE

AFGSU

Al Goo		
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence 1 Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence 2 AFGSU 2 en instituts de formation aux métiers de la santé AFGSU Spécialisée Situation Sanitaire Exceptionnelle (SSE) Damage control AFGSU Spécialisée Situation Sanitaire Exceptionnelle (SSE) Risque NRBC	page page page page	6 10 14 18 23
Formation Revalidation AFGSU Revalidation annuelle AFGSU SSE Damage control Revalidation annuelle AFGSU SSE NRBC	page page page	31
URGENCES		
Situation d'Urgence en Milieu Professionnel Situation d'Urgence en Milieu Professionnel (Spécial surf) Gestion des situations d'urgences somatiques (santé mentale) Infirmier Organisateur de l'Accueil Garde Ambulancière Préfectorale Réalisation d'un ECG et repérage des anomalies Utilisation du MEOPA Infirmier en SAUV Salle d'Accueil des Urgences Vitales Infirmier SMUR (Service Mobile d'Urgence et Réanimation) Prise en charge d'une victime présentant un choc anaphylactique Réanimation du nouveau-né en urgence à la naissance	page page page page page page page page	41 44 47 52 54 57 60 64 67 70
Chariot d'urgence Intubation difficile – Nouveau !	page page	

Simulation en santé : prise en charge d'une urgence vitale intra hospitalière

page 80

page 87

page 90

Unité Mobile Hospitalière para médicalisée – Nouveau!

Urgences Vitales Intra-Hospitalière – *Nouveau!*

par l'interne de garde – *Nouveau*

AFGSU 1

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

Niveau 1



Formation conforme à l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

/ Objectif professionnel

Obtenir l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Identifier une urgence à caractère médical et initier sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.



/Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

La formation peut accueillir 7 à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



<u>Durée</u>: 2 jours consécutifs, soit 14 heures 8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30



Le calendrier des formations est disponible en fin de catalogue et sur le site <u>www.ch-pau.fr</u> *Rubrique SE FORMER - CESU*



En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau

En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.



<u>Coûts</u>: 180 € par jour de formation soit 360 € pour l'intégralité de la formation, net de taxe. <u>Frais à la charge du bénéficiaire</u>: Repas (si non pris en charge par l'employeur)

Formation non assujettie à la T.V.A



Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Le repas sera facturé en supplément.

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les intervenants
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran
	Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises
Moyens et/ou outils	Supports audio-visuels et multimédias
pédagogiques	Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail.
	Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU certifiés par groupe
THE TOTAL PROPERTY OF	La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence Niveau 1 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition par le bénéficiaire des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence.
	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation
Sanction de la formation	La durée de validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 est de quatre ans.
	La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une durée de sept heures portant sur une actualisation des connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence, les urgences collectives et les situations exceptionnelles en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES	
- Présentation de la formation	
 Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une 	
protection adaptée ; pratiquer un dégagement d'urgence le cas échéant	8H30
- Alerter le service d'aide médicale urgente ou le numéro interne à l'établissement de	-
santé dédié aux urgences vitales ; ou en situation de sauveteur isolé, comprendre	10н00
l'usage des autres numéros ; et savoir transmettre les observations et suivre les	
conseils donnés	
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et de réaliser les gestes adéquats	10H15
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une	-
personne inconsciente en ventilation spontanée	12н00
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-	13н00
pulmonaire de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe)	- 14н30
- Arrêter une hémorragie externe y compris par la pose d'un garrot, en respectant les	15н00
règles d'hygiène et les règles de protection face à un risque infectieux	- 16н30

JOUR 2

- Rappels de la veille	
 Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement 	
- Comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles et connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC)	8H30 - 10H00
 S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice 	
- Etre sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence)	
NSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES POTENTIELLES	
 Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats 	
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence	
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène (mesures barrière)	10H15
- Transmettre un bilan synthétique lors de l'alerte, et à l'équipe médicale venant en renfort ; ou demander conseil au service d'aide médicale urgente (SAMU) ou d'appeler le numéro interne dédié, de transmettre les observations et de suivre les conseils donnés	12н00
MISE EN SITUATION DE SYNTHESE ET D'EVALUATION	
- Mises en situations pratiques d'évaluation	13н00- 14н45
- Mises en situations pratiques d'évaluation	15н00- 16н15
- Conclusion, renforcement et évaluation de la formation	16н15 16н30

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Evaluations sommatives
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

71 bénéficiaires en 2019

24 bénéficiaires en 2020.

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

97,4 % de satisfaction en 2019

90,2 % de satisfaction en 2020

Taux d'obtention de l'attestation de formation :

100 % d'obtention en 2019

100 % d'obtention en 2020

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

Email: cesu64b@gmail.com

AFGSU 2

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

Niveau 2



Formation conforme à l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

/ Objectif professionnel

Obtenir l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Identifier une situation d'urgence à caractère médical et initier sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.



/Public concerné, prérequis et bénéficiaire

- Tout professionnel de santé diplômé ou en formation (titre quatre du code de la santé publique).
- Tout titulaire du diplôme d'Etat d'aide médicopsychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers (diplômé ou en formation).

La formation peut accueillir 7 à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse <u>cesu64b@gmail.com</u>

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée. La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



<u>Durée</u>: 3 jours consécutifs, soit 21 heures 8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30



Le calendrier des formations est disponible en fin de catalogue et sur le site <u>www.ch-pau.fr</u> *Rubrique SE FORMER - CESU*



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau

En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.



<u>Coûts</u>: 180 € par jour de formation soit 540 € pour l'intégralité de la formation, net de taxe.

<u>Frais à la charge du bénéficiaire</u> : Repas (si non pris en charge par l'employeur)

Formation non assujettie à la T.V.A



Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Le repas sera facturé en supplément.

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
	Pédagogie active (Quizz, Tour de table)
Méthodes pédagogiques	Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran
	Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises
Moyens et/ou outils	Supports audio-visuels et multimédias
pédagogiques	Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail.
	Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU certifiés par groupe
intervenants	La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence Niveau 1 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition par le bénéficiaire des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence.
	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation
Sanction de la formation	La durée de validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 est de 4 ans.
	La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une durée de sept heures portant sur une actualisation des connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence, les urgences collectives et les situations exceptionnelles en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES	
- Présentation de la formation	
- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une	
protection adaptée ; pratiquer un dégagement d'urgence le cas échéant	
- Réaliser un bilan circonstanciel, un bilan des fonction vitales et un bilan	8H30
complémentaire	- 10H00
- Alerter le service d'aide médicale urgente ou le numéro interne à	TUHUU
l'établissement de santé dédié aux urgences vitales ; ou en situation de	
sauveteur isolé, comprendre l'usage des autres numéros ; et savoir	
transmettre les observations et suivre les conseils donnés	
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies	40045
aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée	10H15
- Identifier les critères de gravité d'une plaie ou brulure et effectuer les gestes	12н00
adéquats	
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-	13н00
pulmonaire de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe, Chariot	- 14H45
d'urgence, matériel embarqué)	
- Identifier un traumatisme osseux et effectuer les gestes adéquats	15H00 -
- Synthèse, renforcement et conclusion	16н30

JOUR 2

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES POTENTIELLES	
- Rappels de la veille	
- Identifier les signes de gravité d'un malaise et effectuer les gestes adéquats	8H30
	10н00
 Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats 	10н15
- Arrêter une hémorragie externe	12H00
 Appliquer les règles élémentaires d'hygiène (mesures barrière) 	
 Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné 	13H00 -
Mattro an couvre un chariet d'urganes et/ou le matériel d'urganes adenté	14н45
- Mettre en œuvre un chariot d'urgence et/ou le matériel d'urgence adapté	15H00
- Effectuer ou faire réaliser un relevage et un brancardage	13H00 -
- Synthèse, renforcement et conclusion	16н30

JOUR 3

ENSEIGNEMENT RELATIF AUX URGENCES COLLECTIVES ET AUX SITUATIONS SANITAIRES		
EXCEPTIONNELLES		
- Rappels de la veille		
- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de		
protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations		
ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement		
- Participer à la mise en œuvre des dispositifs d'organisation de la réponse du	8H30	
système sanitaire aux situations sanitaires exceptionnelles (dispositif ORSAN)	-	
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et du plan blanc ou du	10н00	
plan bleu, selon le rôle prévu pour la profession exercée		
- Etre sensibilisé aux risques NRBC-E et identifier son rôle en cas d'activation		
des dispositions spécifiques relatives aux risque NRBC-E du plan blanc, et les		
différents dispositifs de protection individuelle en fonctions des risques		
- Identifier les équipements de protections adaptés face à un risque NRBC	10H15	
- Identifier les étapes et principes d'une décontamination de victime NRBC	12H00	
MISE EN SITUATION DE SYNTHESE ET D'EVALUATION		
- Mises en situations pratiques d'évaluation	13н00-14н30	
- Mises en situations pratiques d'évaluation	15н00-16н15	
- Conclusion, renforcement et évaluation de la formation	16н15-16н30	

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Evaluations sommatives
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

190 bénéficiaires en 2019

118 bénéficiaires en 2020.

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

96,6 % de satisfaction en 2019

96,2 % de satisfaction en 2020

Taux d'obtention de l'attestation de formation :

100 % d'obtention en 2019

100 % d'obtention en 2020

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

Email: cesu64b@gmail.com

AFGSU 2

En instituts de formation aux métiers de la santé



/ Contexte

Formation conforme à l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

/ Objectif professionnel

Obtenir l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Identifier une situation d'urgence à caractère médical et initier sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

- Tout étudiant et élève des instituts de formation : IFAS, IFSI, IFAP, IFA, BTS Analyses de biologie médicale.

Aucun prérequis n'est exigé.

La formation peut accueillir 7 à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

La demande de prestation émanant de l'institut de formation est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée. La convention de formation est envoyée en amont de la formation aux instituts de formation.

Informations pratiques



Durée: 3 jours, soit 21 heures

Le format et la durée de la formation peuvent être adaptés en fonction des connaissances déjà acquises par les bénéficiaires. Prendre contact directement avec le CESU



Le calendrier et le déroulement de la formation sont négociés entre les instituts de formation et le CESU. Le déroulé pédagogique présenté ciaprès est donné à titre indicatif.



Lieu de formation :

En intra-établissement : le CESU 64B organise la formation dans vos locaux.



<u>Coûts</u>: 200 € pour l'intégralité de formation de 21h, net de taxe. 150€ pour la formation condensée de 16h (sous conditions – prendre contact directement avec le CESU)

<u>Frais à la charge du bénéficiaire</u> : Tenue, Repas (si non pris en charge par l'employeur)

Formation non assujettie à la T.V.A



Lieu de restauration :

Le repas est libre, conformément à l'organisation habituelle des instituts de formation.

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran
	Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises
Moyens et/ou outils	Supports audio-visuels et multimédias
pédagogiques	Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail.
	Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU certifiés par groupe
Sanction de la formation	La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence 2 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition par le bénéficiaire des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence. Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation La durée de validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 est de quatre ans. La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une durée de sept heures portant sur une actualisation des connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence, les urgences collectives et les situations exceptionnelles en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

NSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES	
- Présentation de la formation	
- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée ; pratiquer un dégagement d'urgence le cas échéant	9н00 -
- Réaliser un bilan circonstanciel, un bilan des fonction vitales et un bilan complémentaire	10н30
- Alerter le service d'aide médicale urgente ou le numéro interne à l'établissement de	
santé dédié aux urgences vitales ; ou en situation de sauveteur isolé, comprendre	
l'usage des autres numéros ; et savoir transmettre les observations et suivre les conseils	
donnés	
- Identifier les signes de gravité d'un malaise et d'effectuer les gestes adéquats	
- Identifier les critères de gravité d'une plaie ou brulure et effectuer les gestes adéquats	
- Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement	
inopiné	10н45
- Identifier un arrêt cardiaque, connaître les principes de prise en charge	- 12н30
- Connaître les modalités d'utilisation d'un défibrillateur semi-automatique	
- Présenter un chariot d'urgence et le matériel d'urgence	
- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement	
- Participer à la mise en œuvre des dispositifs d'organisation de la réponse du système sanitaire aux situation sanitaires exceptionnelles (dispositif ORSAN)	
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et du plan blanc ou du plan bleu, selon le rôle prévu pour la profession exercée.	
	13н30
	- 17н00
 Etre sensibilisé aux risques NRBC-E et identifier son rôle en cas d'activation des dispositions spécifiques relatives aux risque NRBC-E du plan blanc, et les différents dispositifs de protection individuelle en fonctions des risques. 	
- Identifier les équipements de protections adaptés face à un risque NRBC	
- Identifier les étapes et principes d'une décontaminations de victime NRBC	
IOUD 0	

JOUR 2

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES POTENTIELLES	
- Identifier un arrêt cardiaque, connaître les principes de prise en charge	
- Connaitre les modalités d'utilisation d'un défibrilateur semi-automatique	9H00 – 12H30
- Identifier une obstruction aigüe des voies aériennes et de réaliser les gestes adéquats	9H00 - 12H30
- Arrêter une hémorragie externe	
 Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée 	13H30 – 17H00
 Réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe, Chariot d'urgence, matériel embarqué) 	13H30 - 17H00

JOUR 3 (1/2 JOURNEE)

- Mettre en œuvre un chariot d'urgence et/ou le matériels d'urgence adapté	
	9н00
 Identifier un traumatisme osseux et effectuer les gestes adéquats Effectuer ou faire réaliser un relevage et un brancardage 	12н30
 Mises en situations pratiques des enseignements sur cas concrets Bilan de la formation 	13H30 - 17H00

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Evaluations sommatives
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

481 bénéficiaires en 2019

338 bénéficiaires en 2020.

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

96,8 % de satisfaction en 2019

93,3 % de satisfaction en 2020

Taux d'obtention de l'attestation de formation :

100 % d'obtention en 2019

100 % d'obtention en 2020

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

AFGSU SPÉCIALISÉE SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE (SSE)

Damage control



/ Contexte

Formation conforme à l'arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

La formation AFGSU en Situation Exceptionnelle d'Urgence se compose de 10 modules ; appelés « Annexes » dans les textes règlementaires. Elles peuvent être enseignées et délivrées séparément. Les annexes 1 et 2 correspondent aux AFGSU niveau 1 et 2.

Annexe 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré hospitalier ;

Annexe 4 : Accueil massif de victimes non contaminées en établissement de santé ;

Annexe 5 : Stratégie médicale de damage control ;

Annexe 6 : Prise en charge des urgences médico-psychologiques ; [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

Annexe 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuelle ou collective nucléaire, radiologique et chimique ;

Annexe 8 : Décontamination hospitalière approfondie ;

Annexe 9 : Prise en charge d'un patient victime d'un agent nucléaire, radiologique ou chimique ;

Annexe 10 : Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé ;

Annexe 11 : Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé de référence ; [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

Annexe 12 : Soins critiques en situation sanitaire exceptionnelle. [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

/ Objectif professionnel

Obtenir les modules 03 - 04 - 05 de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle pour les professionnels exerçant à la fois en secteur intra et extra hospitalier.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Acquérir des connaissances nécessaires pour intervenir en cas d'urgences collectives et de situation sanitaire exceptionnelle relative à un afflux de blessés nécessitant la mise en œuvre d'une stratégie de damage control.

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

- Pour les modules 03 – 04 – 05, (2 jours consécutifs) :

Formation destinée aux professionnels de santé chargés d'assurer la prise en charge d'un flux de patients blessés en pré-hospitalier et d'assurer la mise en œuvre de techniques de damage control

Prérequis : Etre titulaire d'une Attestation de Formation en Geste et Soins d'Urgence niveau 1 ou 2 en cours de validité.

La formation peut accueillir jusqu'à 12 bénéficiaires chaque jour..

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée. La convention de formation et convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription, les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

/ Informations pratiques :

- **Durée**: 2 jours de formation soit 14 heures de formation (7h le 1er jour et 7h le 2ème jour)
- Calendrier: Le calendrier des formations est disponible en fin de catalogue et sur le site <u>www.ch-pau.fr</u>
 Rubrique SE FORMER- CESU CESU
- Lieu de formation :
 - En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B Centre Hospitalier de Pau
 - o En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.
- Lieu de restauration : Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau. Le repas sera facturé en supplément.
- Coût:
 - 150€ par jour de formation, soit 300€ pour l'intégralité de la formation par bénéficiaire, net de taxe.
 - o Frais à la charge du bénéficiaire : Repas (si non pris en charge par l'employeur)
 - Formation non assujettie à la T.V.A

Modalités pédagogiques	Présentiel
	Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles
	d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table)
	Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran
pédagogiques	danie de lemianen adaptee avec maee prejecteur et estan
podagogiques	Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises
	- Supports scientifiques en fierr avec les recommandations medicales trançaises
	Compared available of solution fallon
	Supports audio-visuels et multimédias
	Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail.
	Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre
	de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU SSE certifiés par groupe
Sanction de la formation	La délivrance des attestations de formation aux modules 03-04-05 de l'attestation Gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition par le bénéficiaire des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence.
	Un certificat de réalisation pour chacun des modules est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation
	La durée de validité des modules de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau en situation sanitaire exceptionnelle est d'un an.
	La prorogation de chacune de ces attestations pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation annuelle portant sur une actualisation des connaissances sur les urgences collectives et les situations exceptionnelles en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique (sous la forme d'une formation ou d'un exercice).

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

Module 03: Afflux massif Pre hospitalier et Module 05: Strategie de Damage Control	
- Présentation de la formation	
- Connaitre les modes opératoires du terrorisme et identifier ses implications pour les	
secours	8H30
- Connaitre l'organisation ORSEC NOVI et sa déclinaison attentat	-
 Identifier le rôle du SAMU/SMUR/CUMP/ARS lors d'un ORSEC NOVI 	10н00
- Connaitre les contraintes sécuritaires et leurs conséquences sur l'organisation des	
secours	
 Connaitre les principes de régulation médicale lors d'un ORSEC NOVI+/- attentat 	
- Identifier les différentes phases du DC	10H15
- Maitriser les techniques de PEC adultes et pédiatriques	-
- Maitriser l'utilisation des garrots et matériels spécifiques (valves d'Asherman,	12н00
pansements Israélien)	
- Connaitre les modalités de dénombrement et de traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC)	13н00
- Connaitre les principes de tri en DC	-
· · ·	15н30
- Exercice d'application pratique en situation pré hospitalière	15н45
- Synthèse, renforcement et conclusion	-16н30

PATIENTS JOUR 2

Module 4 : Afflux massif hospitalier et Module 05 : Strategie de Damage Control	
- Présentation de la formation	
Connaitre les modes opératoires du terrorisme et identifier ses implications pour les équipes hospitalières	8H30 -
- Connaitre l'organisation ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN AMAVI	10н00
- Connaitre les principes et organisations de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissement de santé	
- Connaitre les principes de tri et parcours de soins des patients en DC	
 Identifier les différentes phases du DC, notamment dans son parcours de soins hospitalier 	10н15 - 12н00
- Connaitre le rôle et l'organisation des différents intervenants hospitaliers	
 Maitriser les indications et techniques de DC hospitalier en fonction des spécialités, notamment pédiatriques 	
 Connaitre le rôle du SAMU, du Directeur et de la cellule de crise, du Directeur médical de crise, des professionnels de santé et des autres intervenants (logistique, informatiques etc) conformément à la déclinaison du Plan Blanc 	
- Identifier les différentes dynamiques de charge de travail et les organisations de ressources humaines nécessaires en regard	13H00 -
- Information sur la déclinaison NRBC du plan ORSAN AMAVI	15н30
 Connaitre les contraintes sécuritaires et leurs conséquences sur l'organisation hospitalière 	
- Connaitre les principes de communication et d'informations des proches et du public	
- Identifier les troubles psychiques post-traumatiques	
- Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC)	
- Exercice de synthèse : Gestion de flux sur plan et coordinations des équipes	15H45
- Conclusion, renforcement et évaluation de la formation	- 16н30

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Evaluations sommatives
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

88 bénéficiaires en 2019

12 bénéficiaires en 2020

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

96,6 % de satisfaction en 2019

94,0 % de satisfaction en 2020

Taux d'obtention de l'attestation de formation :

100 % d'obtention en 2019

100% d'obtention en 2020

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

Email: cesu64b@gmail.com

AFGSU SPÉCIALISÉE SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE (SSE)

Risque Nucléaire, Radiologique, Biologique ou chimique



/ Contexte

Formation conforme à l'arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

La formation AFGSU en Situation Exceptionnelle d'Urgence se compose de 10 modules ; appelés « Annexes » dans les textes règlementaires. Elles peuvent être enseignées et délivrées séparément. Les annexes 1 et 2 correspondent aux AFGSU niveau 1 et 2.

- Annexe 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré hospitalier ;
- Annexe 4 : Accueil massif de victimes non contaminées en établissement de santé ;
- Annexe 5 : Stratégie médicale de damage control ;
- Annexe 6 : Prise en charge des urgences médico-psychologiques ; [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

Annexe 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuelle ou collective nucléaire, radiologique et chimique ;

- Annexe 8 : Décontamination hospitalière approfondie ;
- Annexe 9 : Prise en charge d'un patient victime d'un agent nucléaire, radiologique ou chimique ;

Annexe 10 : Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé ;

Annexe 11 : Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé de référence ; [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

Annexe 12 : Soins critiques en situation sanitaire exceptionnelle. [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

/ Objectif professionnel

Obtenir les modules 07-08-09-10 de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

- -Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas d'urgences collectives et de situation sanitaire exceptionnelle.
- -Caractériser les différents risques et les spécificités de prise en charge.
- -Maitriser le port des EPI (Equipement de protection individuel).
- -Connaitre les principes d'organisation d'une chaine de décontamination.

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des professionnels d'un établissement de santé ou médico-social

Prérequis : Etre titulaire d'un AFGSU niveau 1 ou 2 en cours de validité (datant de moins de 4 ans)

La formation peut accueillir 8 bénéficiaires

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée. La convention de formation et convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription, les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

/ Informations pratiques :

- Durée: 3 jours de formation consécutifs soit 24 heures 30 de formation décomposées comme suit :
 - o Annexe 07 7h00
 - o Annexe 08 7h00
 - o Annexe 09 7h00
 - o Annexe 10 03h30
- **Calendrier**: Le calendrier des formations est disponible en fin de catalogue et sur le site <u>www.ch-pau.fr</u> Rubrique SE FORMER – *CESU*
- Lieu de formation :
 - En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B Centre Hospitalier de Pau
 - o En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.
- **Lieu de restauration :** Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau. Le repas sera facturé en supplément.
- Coût:
 - o 250€ par jour de formation, soit 750€ pour l'intégralité de la formation, net de taxe.
 - o Frais à la charge du bénéficiaire : Repas (si non pris en charge par l'employeur)
 - Formation non assujettie à la T.V.A

Modalités	Présentiel
pédagogiques	Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran
pédagogiques	Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises
	Supports audio-visuels et multimédias
	Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail.
	Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU SSE certifiés par groupe
Sanction de la formation	La délivrance des attestations de formation aux annexes 07/08/09/10 de l'attestation gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition par le bénéficiaire des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence. Un certificat de réalisation pour chacun des modules est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation La durée de validité des modules de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau en situation sanitaire exceptionnelle est d'un an. La prorogation de chacune de ces attestations pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation annuelle portant sur une actualisation des connaissances sur les urgences collectives et les situations exceptionnelles en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique (sous la forme d'une formation ou d'un exercice).

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

MODULE 7: DECONTAMINATION D'URGENCE ET MOYENS DE PROTECTION INDIVIDUELS ET COLLECTIFS NRC + REE	3
- Présentation de la formation	
- Assurer l'accueil de la prise en charge de victimes potentiellement contaminées NRBC	8H00
- Caractériser les risques NRBC pour les victimes et les personnels	- 10н00
- Utiliser des EPI Nucléaires - Radiologiques	201100
	10н15
- Utiliser des EPI Biologiques	- 12н00
	12H40
- Utiliser des EPI Chimiques	-
'	15н30
- Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination (zonage, marche en	
avant, circuit patients)	15н45
- Connaitre les modalités d'élimination/décontamination des objets ou déchets	-
potentiellement contaminés	17н00
- Mettre en œuvre les procédures de décontamination d'urgence	

JOUR 2

Module 9 : Prise en charge des patients victimes d'agentes NRC + REB	
- Rappels de la veille	8H00
- Identifier un risque NRBC	10н00
- Connaitre les principes de prise en charge des patients NRBC	10H15
- Connaitre les indications et savoir administrer les antidotes NRBC d'un PSM	- 12н00
- Rappels sur la décontamination d'urgence	
- Exercice de prise en charge de patients contaminés NRC	13H00 -
- Assurer sous EPI le triage et la prise en charge des urgences vitales lors de leur décontamination	15н30
- Connaitre les contraintes physiologiques liées au port des différents EPI	
- Gérer une découverte de patient suspect d'une contamination biologique en structure	15н45
de soins	- 16н30

JOUR 3

MODULES 8 / 10 : DECONTAMINATION HOSPITALIERE APPROFONDIE + PRISE EN CHARGE DES PATIENTS SUSPECTS D	INFECTION LIE
A UN RISQUE EPIDEMIQUE ET BIOLOGIQUE ET PROTECTION DE LA COLLECTIVITE EN ETABLISSEMENT DE SANTE ;	
- Rappels de la veille	8H30
- Connaitre les principes et les indications de la décontamination approfondie	-
- Connaitre les différents moyens de décontamination approfondie en dotation	10н00
- Identifier et mettre en œuvre les différentes phases d'une décontamination approfondie	10H15
	-
	12н00
EXERCICE DE MISE EN SITUATION DE SYNTHESE ET D'EVALUATION	
- Monter l'Unité Mobile de Décontamination Hospitalière du Centre Hospitalier de Pau	12н45-
·	14H00
- Assurer la PEC et la décontamination approfondie de victimes NRBC	
- Intervenir sur un malaise simulé d'équipier en EPI	14н00- 16н15
- Organiser la rotation des personnels et sa traçabilité, et leur décontamination	10H15
- Conclusion, renforcement et évaluation de la formation	16н15-
	16н30

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Evaluations sommatives
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

33 bénéficiaires en 2019

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

97,5 % de satisfaction en 2019

Taux d'obtention de l'attestation de formation :

100 % d'obtention en 2019

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

Email: cesu64b@gmail.com

FORMATION REVALIDATION AFGSU

/ Contexte

Formation conforme à l'arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

/ Objectif professionnel

Reconduire la validité de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1 ou 2 pour une durée de 4 ans.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

- Renforcer les connaissances acquises relatives aux gestes et soins d'urgence.
- Actualiser les connaissances en lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence, de l'actualité sanitaire, des urgences collectives et des situations sanitaires exceptionnelles.
- Pratiquer et ajuster les gestes de secours



/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des professionnels exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médicosociale, ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

Prérequis: être titulaire d'une Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1 ou 2 en cours de validité (datant de moins de 4 ans).

La formation peut accueillir 7 à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse <u>cesu64b@gmail.com</u>

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit directement au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



Durée: 7 heures

(8h30 - 12h00/13h00-16h30)



Le calendrier des formations est disponible sur le site <u>www.ch-pau.fr</u> Rubrique SE FORMER - CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau

En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux

<u>Coût</u>: 180 € par bénéficiaire et jour de formation, net de taxe.

Frais à la charge du bénéficiaire :

Tenue professionnelle

Formation non assujettie à la T.V.A

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Le repas sera facturé en supplément.

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants Sanction de la formation	2 Formateurs GSU certifiés par groupe La revalidation l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de
	niveau 1 ou 2 est soumise au suivi de la formation dans son intégralité et à l'implication active des bénéficiaires. Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation La durée de validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 est de quatre ans supplémentaires. La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une durée de sept heures portant sur une actualisation des connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence, les urgences collectives et les situations exceptionnelles en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

/ Contenu & Programme pédagogique

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES	
- Présentation de la formation	
- Réactiver les connaissances acquises lors de la formation initiale	
- Revoir les gestes de secours (alerte, bilan des fonctions vitales, Position d'Attente de	8H30
Sécurité, Réanimation cardio-pulmonaire, gestion d'une hémorragie,)	-
- Pratiquer et ajuster les gestes de secours lors de travaux pratiques	12н00
 Identifier un Accident Vasculaire Cérébral et mettre en place la prise en charge conforme aux recommandations des sociétés savantes 	
- Découvrir le Centre de Réception et de Régulation des Appels 15, comprendre le	13н00
fonctionnement du centre 15 et l'importance du message d'alerte	- 13н30
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-	
pulmonaire de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe, Chariot d'urgence,	13н30
matériel embarqué)	- 15н00
Mottre en place une price en charge avanção de l'arrêt cardiague (chard veineux	15H00
 Mettre en place une prise en charge avancée de l'arrêt cardiaque (abord veineux, thérapeutiques médicamenteux, intubation) 	
- Synthèse, renforcement et conclusion	15н45
	- 16н30

/ Modalités d'évaluation

- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

209 bénéficiaires en 2019

119 bénéficiaire en 2020

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

97 % de satisfaction en 2019

97,2% de satisfaction en 2020

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

Email: cesu64b@gmail.com

REVALIDATION ANNUELLE AFGSU SSE Damage control



/ Contexte

Formation conforme à l'arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

La formation AFGSU en Situation Exceptionnelle d'Urgence se compose de 10 modules ; appelés « Annexes » dans les textes règlementaires. Elles peuvent être enseignées et délivrées séparément. Les annexes 1 et 2 correspondent aux AFGSU niveau 1 et 2.

Annexe 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré hospitalier ;

Annexe 4 : Accueil massif de victimes non contaminées en établissement de santé ;

Annexe 5 : Stratégie médicale de damage control ;

Annexe 6 : Prise en charge des urgences médico-psychologiques ; [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

Annexe 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuelle ou collective nucléaire, radiologique et chimique ;

Annexe 8 : Décontamination hospitalière approfondie ;

Annexe 9 : Prise en charge d'un patient victime d'un agent nucléaire, radiologique ou chimique ;

Annexe 10 : Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé ;

Annexe 11 : Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé de référence ; [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

Annexe 12 : Soins critiques en situation sanitaire exceptionnelle. [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

/ Objectif professionnel

Revalider les modules 03 - 04 - 05 de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle pour les professionnels exerçant à la fois en secteur intra et extra hospitalier.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Mobiliser et entretenir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas d'urgences collectives et de situation sanitaire exceptionnelle, relative à un afflux de blessés nécessitant la mise en œuvre d'une stratégie de « damage control ».

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des professionnels de santé et des personnels des établissements de santé, chargé d'assurer la prise en charge d'un flux de patients blessés en établissement de santé, ou d'assurer la mise en œuvre de technique de « damage control » ayant eu la formation initiale.

Prérequis : Etre titulaire d'une AFGSU1 ou AFGSU2 et modules SSE 03/04/05 en cours de validité.

La formation peut accueillir jusqu'à 32 bénéficiaires

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée. La convention de formation et convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription, les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

/ Informations pratiques :

Durée : 3h30

- **Calendrier**: Le calendrier des formations est disponible en fin de catalogue et sur le site <u>www.ch-pau.fr</u>
Rubrique SE FORMER- *CESU* – CESU

Lieu de formation :

- En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B Centre Hospitalier de Pau
- o En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.
- Lieu de restauration : Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau. Le repas sera facturé en supplément.

- Coût:

- o 800€ par groupe pour l'intégralité de la formation, net de taxe.
- o Frais à la charge du bénéficiaire : Repas (si non pris en charge par l'employeur)
- o Formation non assujettie à la T.V.A

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel
	Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles
	d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table)
	, ,
Moyens et/ou outils	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran
pédagogiques	· · ·
	Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises
	Supports audio-visuels et multimédias
	Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail.
	Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du
	centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU SSE certifiés par groupe
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation pour chacun des modules est remis aux
	bénéficiaires à l'issue de la formation
	La durée de validité de la revalidation des modules de l'attestation de
	formation aux gestes et soins d'urgence de niveau en situation sanitaire
	exceptionnelle est d'un an.
	La prorogation de chacune de ces attestations pour une durée équivalente est
	subordonnée au suivi annuel de formation annuelle portant sur une
	actualisation des connaissances sur les urgences collectives et les situations
	exceptionnelles en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique (sous la forme
	d'une formation ou d'un exercice).

/ Contenu & Programme pédagogique

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR LES SSE ET LE DC		
- Présentation de la formation		
- Connaitre l'organisation ORSEC NOVI et sa déclinaison attentat		
- Identifier les différentes phases du DC		
- Maitriser les techniques de PEC adultes et pédiatriques	8H30	
- Connaitre les modalités de dénombrement et de traçabilité des victimes	12н00	
(SINUS/SIVIC)		
- Connaitre les principes de tri en DC		
- Synthèse, renforcement et conclusion		

7

Modalités d'évaluation

- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

Cette formation n'a pas été dispensée en 2019 et 2020.

Niveau de performance

Cette formation n'a pas été dispensée en 2019 et 2020.

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

Email: cesu64b@gmail.com

REVALIDATION ANNUELLE

AFGSU SSE

Menaces nucléaire, radiologique, biologique et chimique (NRBC)



/ Contexte

Formation conforme à l'arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

La formation AFGSU en Situation Exceptionnelle d'Urgence se compose de 10 modules ; appelés « Annexes » dans les textes règlementaires. Elles peuvent être enseignées et délivrées séparément. Les annexes 1 et 2 correspondent aux AFGSU niveau 1 et 2.

Annexe 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré hospitalier ;

Annexe 4 : Accueil massif de victimes non contaminées en établissement de santé ;

Annexe 5 : Stratégie médicale de damage control ;

Annexe 6 : Prise en charge des urgences médico-psychologiques ; [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

Annexe 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuelle ou collective nucléaire, radiologique et chimique ;

Annexe 8 : Décontamination hospitalière approfondie ;

Annexe 9 : Prise en charge d'un patient victime d'un agent nucléaire, radiologique ou chimique ;

Annexe 10 : Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé ;

Annexe 11 : Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé de référence ; [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

Annexe 12 : Soins critiques en situation sanitaire exceptionnelle. [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

/ Objectif professionnel

Revalider les modules 07 - 08 - 09 - 10 de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Mobiliser les connaissances acquises relatives à la spécificité des prises en charge en situations d'urgences collectives et sanitaires exceptionnelles.

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des professionnels de santé et des personnels des établissements de santé ou médico-social

Prérequis : Etre titulaire de l'AFGSU1 ou AFGSU2 en cours de validité, ainsi que la validation des annexes 07/08/09/10 de l'AFGSU SSE depuis moins d'un an.

La formation peut accueillir de 5 à 6 bénéficiaires

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée. La convention de formation et convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription, les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

/ Informations pratiques :

- **Durée :** 7h (8h30 12h00/13h00-16h30)
- **Calendrier**: Le calendrier des formations est disponible en fin de catalogue et sur le site <u>www.ch-pau.fr</u>
 Rubrique SE FORMER CESU
- Lieu de formation :
 - En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B Centre Hospitalier de Pau
 - En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.
- Lieu de restauration : Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du
 Centre Hospitalier de Pau. Le repas sera facturé en supplément.
- Coût:
 - 270€ pour l'intégralité de la formation, net de taxe.
 - o Frais à la charge du bénéficiaire : Repas (si non pris en charge par l'employeur)
 - Formation non assujettie à la T.V.A

Modalités pédagogiques Méthodes pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs Pédagogie active (Quizz, Tour de table) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran
Moyens et/ou outils pédagogiques	Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU SSE certifiés par groupe
Sanction de la formation	La revalidation de l'attestation de la formation aux annexes 07/08/09/10 de l'attestation gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle est subordonnée à la présence tout au long de la formation et à la vérification de l'acquisition par le bénéficiaire des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence sanitaire exceptionnelle. Un certificat de réalisation pour chacun des modules est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation. La durée de validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle est d'un an.

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR LES SSE ET LE DC	
- Présentation de la formation	8H30
- Caractériser les risques NRBC pour les victimes et les personnels	- 10н00
- Utiliser des EPI adaptés aux risques biologiques	10H15
- Utiliser des EPI adaptés aux risques chimiques	- 12н00
 Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination (zonage, marche en avant, circuit patients) 	13н00
 Connaitre les modalités d'élimination/décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés 	- 14н45
- Connaitre les procédures de décontamination d'urgence	
- Connaitre les principes et les indications de la décontamination approfondie	15н00
- Connaitre les différents moyens de décontamination approfondie en dotation	-
- Identifier et mettre en œuvre les différentes phases d'une décontamination approfondie	16н30

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation.

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

33 bénéficiaires accueillis en 2019

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

97,5 % de satisfaction en 2019

Taux de revalidation de l'attestation de formation :

100 % d'obtention en 2019

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

SITUATION D'URGENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL



/ Contexte

Formation professionnelle continue

/ Objectif professionnel

Améliorer et mieux coordonner la prise en charge des patients en situations d'urgence vitale dans le service de soins.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Identifier une situation d'urgence à caractère médical et initier sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Favoriser la montée en compétence opérationnelle en passant du BLS (Basic Life Support) enseigné en AFGSU à l'ALS (Advanced Life Support) enseigné en SUMP.

Permettre aux équipes d'appréhender une situation d'urgence vitale dans leur service, avec leurs contraintes architecturales, organisationnelles et matérielles.

Mobiliser les compétences acquises lors des formations d'AFGSU, en action pratique (simulation in situ).

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Professionnels exerçant au sein d'une même unité fonctionnelle.

Prérequis : de préférence, être titulaire d'une AFGSU 1 ou 2.

La formation peut accueillir 5 à 10 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation est envoyée en amont de la formation à l'employeur.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



<u>Durée</u>: 3 heures (matin ou après-midi). (9h00 - 12h00/13h00-16h00)



Le calendrier est défini conjointement entre le responsable pédagogique du CESU et le donneur d'ordre



Lieu de formation :

La formation se déroule au sein du service de soins, : une chambre doit être mise à disposition



<u>Coûts</u>: 130 € par bénéficiaire pour l'intégralité de la formation net de taxe. <u>Frais à la charge du bénéficiaire</u>: Tenue professionnelle

Formation non assujettie à la T.V.A

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU certifiés par groupe
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

DEROULE DE LA FORMATION	
- Présentation de la formation	
- Réactivation des connaissances par l'utilisation d'un quizz	9н00
- Identifier une situation d'urgence vitale et réagir en conséquence (MSP)	10H15
- Fixer les points clés de la prise en charge d'un arrêt cardiaque	10.1125
- Pratiquer les manœuvres de réanimation cardio-pulmonaire sur mannequin	10H25
- Identifier une situation d'urgence vitale et réagir en conséquence (MSP)	-
- Synthèse, renforcement et conclusion	12н00

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

40 bénéficiaires en 2019

44 bénéficiaire en 2020

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

98,4 % de satisfaction en 2019

97,2% de satisfaction en 2020

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

SITUATION D'URGENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Spécial Surf



/ Contexte

Action nationale de la Fédération Française de Surf « Surfeur, acteur citoyen »

/ Objectif professionnel

Améliorer la qualité de la prise en charge initiale d'une victime de noyade ou d'accident sur une plage et Intégrer les surfeurs professionnels ou fédéraux dans la chaine de secours.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Identifier les causes de difficultés organisationnelles ou techniques liées au secours en pleine eau ou sur la plage, en lien avec les organisations nationales des services de secours pré-hospitaliers et les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Maitriser les techniques et organisations spécifiques au travail en milieu isolé et/ou côtier..

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des pratiquants de surf, professionnels, fédéraux ou pratiquants libres.

Prérequis : Autonomie en surf et en nage en pleine mer. Titulaire du PSE1 ou équivalent.

La formation peut accueillir 6 à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse <u>cesu64b@gmail.com</u>

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation est envoyée en amont de la formation à l'employeur.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



<u>Durée</u>: 7h30 (9h00 - 12h00/13h00-17h00)



Le calendrier est défini conjointement entre le responsable pédagogique du CESU et le cadre de santé de l'unité concernée



Lieu de formation :

La formation se déroule sur votre site de pratique



<u>Coûts</u>: Forfait pédagogique de 1 700 € (12 bénéficiaires maximum) pour l'intégralité de la formation, net de taxe.

Frais à la charge du bénéficiaire :

- •Repas (si non pris en charge par l'employeur)
- •Tenue civile
- •Tenue de surf (maillot, combinaison, planche, serviette)
- •Facultatif : dotation personnelle en matériel de secours.

Formation non assujettie à la T.V.A

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table)
	Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran
	Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises
	Supports audio-visuels et multimédias
	Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail.
	Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 formateurs infirmiers du CESU, expérimentés en SMUR et en secours en milieux isolé.
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE L'ORGANISATION D'UNE PRISE EN CHARGE DE VICTIME EN PLEINE EAU OU S	SUR PLAGE
- Présentation de la formation	8H30
- Identifier les expériences et attentes	опзи
- Connaitre l'organisation générale d'un secours côtier et ses spécificités	- 10н00
- Connaitre les statistiques relatives à la typologie du secours côtier	101100
- Connaitre la physiopathologie des noyades	10H15
- Identifier les priorités de prise en charge, seul ou à plusieurs	-
	12H00
- Connaitre les spécificités de prise en charge des traumatismes en lien avec la pratique	13н00
de surf et des sports côtiers	-
 Gérer un ACR seul et en équipe sur une plage fréquentée ou en milieu isolé 	14н45
- Mettre en œuvre des secours spécifiques à différents cas concrets	15H00
- Formaliser un plan prévisionnel de secours relatif à leurs activités	-
- Synthèse, renforcement et conclusion	16н30

- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

Nouvelle formation 2021

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

Nouvelle formation 2021

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

GESTION DES SITUATIONS D'URGENCES SOMATIQUES Etablissements de santé mentale



/ Contexte

Formation destinée essentiellement aux internes de spécialité de psychiatrie dans le cadre d'un changement biannuel d'affectation visant une montée ou un maintien des compétences

/ Objectif professionnel

Permettre aux internes de psychiatrie d'appréhender et de gérer des situations d'urgence.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Actualiser les connaissances relatives aux gestes et soins d'urgence

Actualiser les connaissances en lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence

Mettre en œuvre des soins conservatoires en situation de détresse vitale..

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée aux internes de spécialité de psychiatrie et possiblement psychiatres, praticiens hospitaliers dans le cadre de la réactualisation de leurs connaissances théoriques et procédurales.

Aucun prérequis.

La formation peut accueillir 10 à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation est envoyée en amont de la formation à l'employeur.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



Durée: 4h00



Le calendrier est défini conjointement entre le responsable pédagogique du CESU et l'établissement demandeur.



Coûts : 90 € par bénéficiaire, net de taxe ;



Lieu de formation :

La formation se déroule dans vos locaux.

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises
	Supports audio-visuels et multimédias
	Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail.
	Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	1 à 2 médecins urgentistes et 1 formateur GSU certifié
Sanction de formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES	
- Présentation de la formation	
- Identifier et savoir gérer une détresse respiratoire	14н
- Identifier et savoir gérer une douleur thoracique	-
- Identifier et savoir gérer un syndrome coronarien aigu	16н00
- Identifier et savoir gérer un état de choc	
- Identifier et savoir gérer un arrêt cardiaque	
 Identifier et savoir gérer un syndrome de pénétration 	
- Identifier et savoir gérer une anaphylaxie	46.40
- Identifier et savoir gérer une pendaison	16H10
- Identifier et savoir gérer une intoxication médicamenteuse volontaire	18н00
- Identifier et savoir gérer une crise convulsive	
- Synthèse, renforcement et conclusion	

- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

17 bénéficiaires en 2019

13 bénéficiaires en 2020

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

92,2% de satisfaction en 2019

98,4 % de satisfaction en 2020

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

INFIRMIER ORGANISATEUR DE L'ACCUEIL (IOA)

/ Contexte

Formation conforme au décret de compétence infirmier(e) N° - 2004-802 du 29 juillet 2004, à l'article 4311-5 du code de la santé publique, au référentiel SFMU IOA 2020, au décret n° 2016-1605 du 25 novembre 2016 portant code de déontologie des infirmiers et au référentiel de compétences infirmières en médecine d'urgence – SFMU Juin 2008.

Le triage en structure des urgences Recommandations formalisées d'experts – SFMU 2013.

/ Objectif professionnel

Développer les compétences spécifiques des professionnels infirmiers dans la fonction d'IOA au sein d'un service d'urgence adulte ou pédiatrique, conformément aux recommandations actuelles.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Identifier le rôle d'un IOA, ses missions et le contexte législatif relatif à ce poste.

Mettre en œuvre des méthodes de tri et de communication adaptée, notamment en cas d'afflux massif.



/ Public concerné, préreguis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des infirmier(e)s travaillant ou étant amenés à travailler en service d'urgence et à assurer la fonction d'IOA.

Prérequis : être diplômé d'état d'infirmier et exercer dans un service d'urgence.

La formation peut accueillir 6 à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse <u>cesu64b@gmail.com</u>

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



<u>Durée</u>: 2 sessions de 2 jours consécutifs, soit 28 heures. 8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30



Le calendrier des formations est disponible sur le site <u>www.ch-pau.fr</u> Rubrique SE FORMER - CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau

En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.



<u>Coûts</u>: 180 € par jour de formation soit 720 € pour l'intégralité de la formation, net de taxe.

Frais à la charge du bénéficiaire : Repas (si non pris en charge par l'employeur)

Formation non assujettie à la T.V.A

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias
	Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 formateurs infirmiers ayant une expérience au poste IOA
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

REPRESENTATION, CADRE LEGISLATIF ET REFERENCES CULTURELLES	
- Présentation de la formation	8H30
- Identifier les représentations et difficultés ressenties lors de la mise en poste IOA	- 10н00
- Identifier les ressources et techniques pour améliorer l'efficience en poste	10H15
 Visiter l'accueil du service des Urgences du Centre Hospitalier de Pau et identifier son organisation (si formation inter établissement) 	- 12н00
- Connaitre l'historique de l'émergence de la fonction IAO/IOA	
- Connaitre le cadre législatif lié à la fonction d'IOA	13н00 -
 Identifier la responsabilité infirmière au décours d'un poste d'IOA en structure publique et privée 	14н45
 Identifier les ressources et bonnes pratiques, face au cas particuliers sur le plan législatif (mineur, sous contrainte, fugues, psychiatrie, etc.) 	
 Identifier les différents profils de patients accueillis en service d'urgences, et intégrer les enjeux et les références culturelles afin d'améliorer les relations lors de l'accueil et faciliter l'adhésion au soins 	15н00 - 16н30
- Synthèse, renforcement et conclusion	

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 2

MISSION, TECHNIQUES DE TRI ET OUTILS DE L'IOA	
- Rappels de la veille	
- Identifier les valeurs professionnelles inhérentes au poste d'IOA	8H30
 Identifier les capacités professionnelles nécessaires ou à développer pour assurer le poste d'IOA 	10н00
- Identifier les missions du poste, conformément au référentiel national	10H15 - 12H00
- Connaitre les différentes méthodes de tri	
- Identifier les avantages et inconvénients de chacune des méthodes	13H00
- S'approprier une méthode standard, assurant une bonne uniformité inter-opérateur et une reproductibilité fiable au sein de l'équipe	14н45
- Identifier les différents outils d'aide au tri disponibles	15H00
- Exercice pratique de tri/pondération de tri	-
- Synthèse, renforcement et conclusion	16н30

JOUR 3

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DES TECHNIQUES DE COMMUNICATIONS ET DE GESTIONS DES CONFLITS	
- Présentation de la formation	8H30
- Identifier les grands principes de la communication	-
- Eprouver les défauts de communications classiques par des mises en situations	10н00
- Identifier des techniques de communications adaptées à la gestion de situations	10H15
difficiles à l'accueil des urgences	-
 Connaitre le fonctionnement des techniques vue en mises en situations 	12H00
- Exercices pratiques de gestion relationnelle difficile	13H00 -
Exercises pratiques de gestion relationnelle dinielle	14н45
- Identifier les grands mécanismes de défaut de compréhension en communication	15H00
 Identifier les facteurs de stress et les stratégies de coping lié au poste 	-
- Synthèse, renforcement et conclusion	16н30

JOUR 4

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE L'ACCUEIL PEDIATRIQUE ET D'UN AFFLUX MASSIF	
- Rappels de la veille	8H30
- Identifier les critères de tri pédiatrique et la spécificité de l'accueil d'une population	-
pédiatrique	10н00
	10H15
- Cas clinique de tri pédiatrique	-
	12H00 13H00
- Comprendre le rôle d'un IOA dans un contexte de situation sanitaire exceptionnelle	
- Connaitre la méthode de tri en situation d'afflux massif	- 14H00
From the Brown to the control of the	
- Exercice d'application sur le tri en situation d'afflux massif	14н00
- Synthèse, renforcement et conclusion	- 16н30

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Evaluations sommatives
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue: 5 bénéficiaires en 2019

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires : 98.4 % de satisfaction en 2019

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

GARDE AMBULANCIERE PRÉFECTORALE



/ Contexte

Formation conforme à l'Arrêté du 26 janvier 2006 relatif aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'état d'ambulancier.

Contribution des ambulanciers exerçant au sein des structures de transport sanitaires privées, participant au Service d'Aide Médicale Urgente dans le cadre de la garde ambulancière préfectorale.

/ Objectif professionnel

Maintenir les compétences nécessaires à la prise en charge d'un patient dans le cadre des gardes ambulancières préfectorales.

/ Objectifs opérationnels

Actualiser les connaissances relatives aux gestes et soins d'urgence.

Actualiser les connaissances en lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence, de l'actualité sanitaire..

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée aux ambulanciers diplômé d'état et aux auxiliaires

Prérequis : Etre détenteur d'une AFGSU 2 en cours de validité

La formation peut accueillir 6 à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



<u>Durée</u> Une journée, soit 7 heures. 8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30



Le calendrier des formations est disponible sur le site <u>www.ch-pau.fr</u> Rubrique SE FORMER- CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau



<u>Coûts</u>: 180 € par jour de formation net de

<u>Frais à la charge du bénéficiaire</u> : Repas (si non pris en charge par l'employeur)

Formation non assujettie à la T.V.A

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU certifiés par groupe
Sanction de la formation	La formation GAP peut valoir comme revalidation de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 2. Cette disposition est subordonnée à la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition par le bénéficiaire des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence. Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

	8H30
- Présentation de la formation	- 9н00
- Appréhender la prise en charge d'un patient présentant des troubles psychiatriques	
- Connaitre les différents modes d'hospitalisation en psychiatrie	9н00
- Revoir les principes de communication et les adapter à la prise en charge d'un patient psychiatrique	11н00
- Prendre les mesures adaptées lors d'un accouchement inopiné	11H00 - 12H00
- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée ; pratiquer un dégagement d'urgence le cas échéant	
- Réaliser un bilan circonstanciel, un bilan des fonctions vitales et un bilan complémentaire.	13H00
- Alerter le service d'aide médicale urgente ;	14н00
 Connaître et comprendre l'usage des autres numéros ; Savoir transmettre les observations et suivre les conseils donnés 	
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio- pulmonaire de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe, chariot	14H00
d'urgence, matériel embarqué)	16H15
	16н15
- Synthèse, renforcement et conclusion	- 16н30

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Evaluations sommatives
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

98 bénéficiaires en 2019.

95 bénéficiaires en 2020

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

96.4 % de satisfaction en 2019

90 % de satisfaction en 2020

Taux d'obtention de l'attestation de formation :

100 % d'obtention en 2019

100 % d'obtention en 2020

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

REALISATION D'UN ECG ET REPERAGE DES ANOMALIES

/ Contexte

Formation conforme au Décret de compétence infirmier(e) N° - 2004-802 du 29 juillet 2004

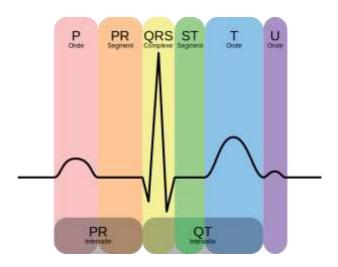
/ Objectif professionnel

Réaliser un ECG dans des conditions optimales et en repérer et transmettre les éventuelles anomalies.

/ Objectifs opérationnels

Savoir réaliser un ECG

Savoir reconnaitre un ECG normal et un ECG pathologique



/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des personnels professionnels de santé diplômés (titre quatre du code de la santé publique).

En fonction des protocoles de coopération établies au sein des établissements, la formation est accessible aux ambulanciers et aide soignants.

La formation peut accueillir 7 à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse <u>cesu64b@gmail.com</u>

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe

Informations pratiques



Durée 3 heures.



Le calendrier des formations est disponible sur le site <u>www.ch-pau.fr</u> Rubrique SE FORMER - CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau

En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.



<u>Coûts</u> : 400 € par groupe pour la demijournée de formation net de taxe.

Formation non assujettie à la T.V.A

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active
	Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran
	Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises
	Supports audio-visuels et multimédias
	Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail.
	Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du
	centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs du CESU dont un médecin urgentiste, par groupe
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

ENSEIGNEMENT ECG	
- Présentation de la formation	
- Revoir l'anatomie et la physiologie du cœur	
 Connaitre la méthodologie pour réaliser un ECG aux dérivations précordiales antérieures et un ECG aux dérivations précordiales droites et postérieures 	8H30
- Reconnaitre un ECG normal	
- Reconnaitre un ECG pathologique	11н30
- Synthèse, renforcement et conclusion	

- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

16 bénéficiaires en 2019

En 2020, aucune formation ECG n'a été dispensée en raison du contexte sanitaire

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

95.6 % de satisfaction en 2019

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

UTILISATION DU MEOPA

MÉLANGE ÉQUIMOLAIRE
OXYGÈNE-PROTOXYDE D'AZOTE



Formation conforme au Décret de compétence infirmier N° - 2004-802 du 29 juillet 2004

/ Objectif professionnel

Acquérir les connaissances nécessaires à l'utilisation du MEOPA en toute sécurité.

/ Objectifs opérationnels

- Connaître les modalités de préparation, d'administration.
- Réaliser une surveillance d'un patient placé sous MEOPA.
- Savoir faire face à une difficulté ou un dysfonctionnement lors de son utilisation..



/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée aux personnels habilités à manipuler du MEOPA (médecin, infirmier, ...) ou à participer à son utilisation (aide-soignant, auxiliaire de puériculture...)

La formation peut accueillir 10 à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse <u>cesu64b@gmail.com</u>

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe

Informations pratiques



Durée 3 heures.



Le calendrier des formations est disponible sur le site www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER - CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau

En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.



<u>Coûts</u>: 400€ par groupe pour la demijournée de formation net de taxe.

Formation non assujettie à la T.V.A

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail.
	Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs CESU par groupe
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

- Présentation de la formation	8H30
	9H00
- Connaitre le MEOPA et ses modalités d'utilisation	9н00
- Montage d'un circuit et précautions d'utilisation	-
 Administration et surveillance spécifique d'un patient placé sous MEOPA 	11H15
- Synthèse, renforcement et conclusion	11H15
	11н30

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

Pas de formation en 2019 et 2020

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

Pas de formation en 2019 et 2020

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

CONTACT

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

INFIRMIER ET MEDECIN EN SALLE D'ACCUEIL DES URGENCES VITALES (SAUV)

/ Contexte

Formation conforme à/au:

Décret de compétence infirmier(e) N° - 2004-802 du 29 juillet 2004. Décret n° 2006-577 du 22 mai 2006 relatif aux conditions techniques de fonctionnement applicables aux structures de médecine d'urgence et modifiant le code de la santé publique. Circulaire DH 9 C/DGS 3 E n° 76 du 22 janvier 1988 relative à l'équipement individuel du personnel des S.A.M.U. et des S.M.U.R.

Référentiel de compétences infirmières en médecine d'urgence de la SFMU – Juin 2008

/ Objectif professionnel

Développer les compétences des professionnels infirmiers exerçant ou amenés à exercer dans une salle d'accueil des urgences vitales dans un service d'urgences.

/ Objectifs opérationnels

Identifier le rôle IDE dans la prise en charge d'une urgence vitale en équipe médicale constituée au sein d'une SAUV, en lien avec les organisations hospitalières et les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Maitriser les techniques et organisations spécifiques au travail paramédical en SAUV

Connaitre et mettre en œuvre une organisation efficace, une communication adaptée, et une collaboration pluri professionnelle efficiente.



/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

- -Formation destinée à l'ensemble des infirmier(e)s travaillant ou étant amené à travailler en SAUV adultes ou pédiatrique.

Prérequis : Etre Infirmier Diplômé d'Etat et travailler dans une structure d'urgences adultes ou pédiatriques.

La formation peut accueillir 5 à 8 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



<u>Durée</u> 2 sessions de 2 jours consécutifs soit 28 heures. 8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30



Le calendrier des formations est disponible sur le site <u>www.ch-pau.fr</u> Rubrique SE FORMER- CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau



<u>Coûts</u>: 200 € par jour de formation soit 800 € pour l'intégralité de la formation, net de taxe <u>Frais à la charge du bénéficiaire</u>: Repas (si non pris en charge par l'employeur), tenus civile pour la pause repas et tenue de travail opérationnelle avec petit matériel (stylo, ciseau, frontale...)

Formation non assujettie à la T.V.A

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran
	Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises
Moyens et/ou outils	Supports audio-visuels et multimédias
pédagogiques	Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail.
	Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs CESU, expérimentés en SAUV ou en soins critiques
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

Enseignement pratique de l'organisation elementaire au travail en SAUV	
- Présentation de la formation	
- Connaitre le cadre historique et législatif des SAUV	8H30
- Connaitre les critères d'admission en SAUV et la procédure standardisée d'entrée en	-
SAUV	10H00
- Mettre en œuvre une procédure d'entrée en SAUV (MES)	
- Gérer le scope et le monitorage des patients en SAUV	10H15
- Connaitre le bilan initial d'un patient en SAUV	-
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	12H00
- Connaitre le rôle infirmier lors de l'accueil d'une personne ventilée en SAUV	13н00
- Appréhender le rôle infirmier lors d'une intubation (MES)	-
	14H45
- Gérer l'entrée en SAUV et la prise en charge d'un ACR adulte en équipe	15H00
- Synthèse, renforcement et conclusion	-
	16H30

JOUR 2

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DU TRAVAIL EN SAUV FACE A UNE SITUATION COMPLEXE	
- Rappels de la veille	01.10.0
- Connaitre les grands principes d'organisation d'équipe en SAUV et de « Team	8H30
ressource management »	- 10H00
- Gérer une équipe paramédicale, et prendre une place de team leader	TOHOU
- Connaitre les règles de communication en situation d'urgence complexe	10H15
- Appliquer une communication adaptée en SAUV (MES)	-
	12H00
- Maitriser l'utilisation de garrots, les règles et méthodes de conversion	13H00
 Maitriser les différentes indications et méthodes de défibrillation cardiaque 	-
- Connaitre la physiopathologie et méthode de correction des troubles thermiques	14н45
- Assurer la prise en charge d'une douleur thoracique en position de team leader (MES)	15H00
- Assurer la prise en charge d'un ACR en position de team leader (MES)	-
- Synthèse, renforcement et conclusion	16н30

/ Contenu & Programme pédagogique (suite)

JOUR 3

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DU TRAVAIL EN SAUV FACE A UNE REANIMATION LOURDE (POLYTRAUMATISE, ETC)	
- Assurer la prise en charge d'un patient en SAUV (MES)	8H30
- Remobiliser les acquis des J1 et J2	-
- Gérer une transfusion sanguine massive en urgence	10н00
- Maitriser le rôle infirmier relatif à la pose et l'utilisation d'un cathéter artériel	10н15
- Assister un médecin lors de la pose d'un cathéter artériel (MES)	- 12н00
- Maitriser le rôle infirmier relatif lors de la pose et l'utilisation des voies centrales et	
cathéters intra osseux par le médecin	13н00
- Réaliser l'assistance IDE à la pose d'une voie veineuse centrale (MES)	- 14н45
- Maitriser l'utilisation des catécholamines, la gestion des vecteurs et des matériels	
- Connaitre l'organisation et le conditionnement d'un patient de SAUV pour son	
transport	15н00
- Réaliser une prise en charge complète d'un patient polytraumatisé en équipe (MES)	- 16н30
- Synthèse, renforcement et conclusion	

JOUR 4

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DU TRAVAIL EN SAUV ET MISES EN SITUATION	
- Rappels de la veille	
- Maitriser le rôle infirmier sur la pose d'un drain thoracique	
- Assister un médecin lors de la pose d'un drain thoracique	
- Connaitre les principes de gestion d'un accouchement inopiné en SAUV	10H15
- Connaitre les principes du stress en situation d'urgence et les techniques de coping	- 12н00
- Mises en situation d'évaluation	13H00 - 14H45
- Mises en situation d'évaluation	15н00 -
- Synthèse, renforcement et conclusion	16н30

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

Nouvelle formation 2021

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

Nouvelle formation 2021

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

CONTACT

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

INFIRMIER SMUR (SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION)



/ Contexte

Formation conforme à : Décret de compétence infirmier(e) N° - 2004-802 du 29 juillet 2004. Décret n° 2006-577 du 22 mai 2006 relatif aux conditions techniques de fonctionnement applicables aux structures de médecine d'urgence et modifiant le code de la santé publique. Circulaire DH 9 C/DGS 3 E n° 76 du 22 janvier 1988 relative à l'équipement individuel du personnel des S.A.M.U. et des S.M.U.R.

Référentiel de compétences infirmières en médecine d'urgence de la SFMU – Juin 2008

/ Objectif professionnel

Développer les compétences des professionnels infirmiers exerçant ou amenés à exercer dans un service de SMUR, pour en faciliter l'intégration.

/ Objectifs opérationnels

Identifier le rôle IDE dans la prise en charge d'une urgence vitale pré-hospitalière en équipe médicale constituée, en lien avec les organisations nationales des services de secours pré-hospitaliers et les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Maitriser les techniques et organisations spécifiques au travail paramédical en pré-hospitalier (travail en espace réduit, en mouvement, en milieux contraints, etc...).

Connaitre et mettre en œuvre une organisation efficace, une communication adaptée, et une collaboration pluri professionnelle efficiente.

/ Public visé, prérequis et bénéficiaire

-Formation destinée aux infirmier(e)s travaillant dans une structure d'urgence et étant amenés à exercer en pré-hospitalier.

Prérequis : Etre Infirmier Diplômé d'Etat et disposer d'une expérience professionnelle au sein d'un SMUR

La formation peut accueillir 4 à 5 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



<u>Durée</u> 2 jours consécutifs soit 14 heures. 8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30



Le calendrier des formations est disponible sur le site <u>www.ch-pau.fr</u> Rubrique SE FORMER- CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau

En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.



<u>Coûts</u>: 200 € par jour de formation, soit 400 € pour son intégralité, net de taxe. <u>Frais à la charge du bénéficiaire</u>: Repas (si non pris en charge par l'employeur), tenus civile pour la pause repas et tenue de SMUR opérationnelle avec petit matériel (stylo, ciseau, frontale…)

Formation non assujettie à la T.V.A

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs.
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table). Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées.
Moyens et/ou outils	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran.
pédagogiques	Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises. Supports audio-visuels et multimédias.
	Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail.
	Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts.
Intervenants	2 Formateurs infirmiers du CESU expérimentés en SMUR.
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE L'ORGANISATION ELEMENTAIRE AU TRAVAIL EN PRE-HOSPITALIER	
- Présentation de la formation	
- Identifier les textes et missions des SMUR	8H30
- Identifier les exigences relatives au travail infirmier en SMUR	- 10н00
- Connaitre les statistiques relatives à la typologie d'intervention classique	20.100
- Se positionner par rapport à un référentiel de compétences normatif	10н15
- Identifier les priorités d'apprentissage et le parcours classique d'intégration	- 12н00
 Connaitre et mettre en œuvre l'organisation d'équipe, la répartition du travail et la communication liée au travail en pré-hospitalier 	13н00
 Connaitre et mettre en œuvre les principes d'organisation au travail individuel en pré- hospitalier (hygiène, sécurité, zones de travail etc) 	14H45
- Gérer un ACR adulte en espace réduit, en équipe avec des sapeur-pompiers	15н00
- Synthèse, renforcement et conclusion	- 16н30

/ Contenu & Programme pédagogique (suite)

JOUR 2

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE L'ORGANISATION AU TRAVAIL PRE-HOSPITALIER FACE A UNE SITUATION COMPLEXE	
 Rappels de la veille Gérer le conditionnement d'un patient adulte en ACR, en espace réduit et en équipe avec des sapeur-pompiers, pour transport en espace réduit 	8H30
 Installer un patient grave dans une unité mobile hospitalière afin de pouvoir travailler et assurer la sécurité du patient et des personnels 	- 10H00
- Utiliser des techniques spécifiques de travail en mouvement pour assurer des soins en déplacement (IVD, VVP etc)	
- Gérer un ACR pédiatrique en primo-intervenant	10н15
- Eprouver les ruptures de pattern et développer des outils de lutte	-
- Gérer les relations intra-équipe et en pluridisciplinarité (avec les différents corps d'état)	12н00
- Identifier les mécanismes de stress et d'usure psychologique liés au travail et connaitre les stratégies classiques d'adaptation	13H00 -
- Connaitre les organisations de travail spécifiques aux accidents sur la voie publique	14н45
- Assurer la PEC de plusieurs victimes incarcérées dans un véhicule	
- Connaitre les différentes techniques et organisations relatives au travail sous plafond, dans un véhicule ou hors sol	15н00 - 16н30
- Synthèse, renforcement et conclusion	10030

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

5 bénéficiaires en 2019.

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

98.4 % de satisfaction en 2019

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

CONTACT

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

PRISE EN CHARGE D'UNE VICTIME PRESENTANT UN CHOC ANAPHYLACTIQUE



/ Contexte

Formation conforme au décret de compétence infirmier(e) N° - 2004-802 du 29 juillet 2004. Formation en lien avec l'instruction :

N°DGOS/PF2/R3/DGS/PP2/2014/32 du 24 janvier 2014 relative aux modalités d'utilisation des spécialités à base de fer injectable.

/ Objectif professionnel

Être en capacité d'identifier et de prendre en charge un patient victime d'un choc anaphylactique.

/ Objectifs opérationnels

- -Nommer et reconnaitre les 4 stades d'une réaction anaphylactique.
- -Mettre en œuvre les actes conservatoires jusqu'à l'arrivée du médecin.
- -Connaître les thérapeutiques spécifiques en rapport avec le traitement d'un choc anaphylactique.

/ Public visé, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des professionnels de santé diplômé ou en formation (titre quatre du code de la santé publique).

Aucun prérequis.

La formation peut accueillir 5 à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse <u>cesu64b@gmail.com</u>

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



Durée: 3 heures.



Le calendrier des formations est disponible sur le site <u>www.ch-pau.fr</u> Rubrique SE FORMER - CESU



<u>Coûts</u>: 450 € pour son intégralité dans la limite de 12 bénéficiaires, net de taxe.

Frais à la charge du bénéficiaire : Tenue, Repas (si non pris en charge par l'employeur)

Formation non assujettie à la T.V.A



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau

En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises
	Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail.
	Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	1 Formateurs du CESU.
Sanction de formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

ENSEIGNEMENT A LA PRISE EN CHARGE D'UNE REACTION ANAPHYLACTIQUE	
- Présentation de la formation	14н00
	- 14н20
- Identifier les 4 grades de la réaction anaphylactique	14н20
- Connaître les traitements en lien avec chaque grade	- 15н45
 Pratiquer la préparation de l'épinéphrine et savoir utiliser un Auto Injecteur d'Adrénaline (AIA) 	15H50 -
a Adionaline (AIA)	16н15
 Echanger autour de pratiques et des difficultés rencontrées dans le quotidien 	16н15
- Synthèse, renforcement et conclusion	- 17н00

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

5 bénéficiaires en 2019

En 2020, aucune formation n'a été dispensée au regard du contexte sanitaire.

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

100% de satisfaction en 2019

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

CONTACT

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

REANIMATION DU NOUVEAU-NE EN URGENCE A LA NAISSANCE



Décret n°98-900 du 9 octobre 1998 relatif aux conditions techniques de fonctionnement auxquelles doivent satisfaire les établissements de santé pour être autorisés à pratiquer les activités d'obstétrique, de néonatologie ou de réanimation néonatale et modifiant le code de la santé publique.

Décret n° 2006-577 du 22 mai 2006 relatif aux conditions techniques de fonctionnement applicables aux structures de médecine d'urgence et modifiant le code de la santé publique.

/ Objectif professionnel

Développer les compétences des professionnels devant faire face à la réanimation d'un nouveau-né présentant une défaillance lors de l'adaptation à la vie extra utérine.

/ Objectifs opérationnels

Comprendre les évolutions physiologiques d'un nouveau-né dans ses premières minutes de vie.

-Assurer une RCP avancée selon les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Maitriser les techniques et organisations spécifiques à la réanimation du nouveau-né en salle de naissance et en pré-hospitalier.



/ Public visé, prérequis et bénéficiaire

-Formation destinée à l'ensemble des personnels travaillant ou étant amené à travailler en salle de naissance, en service d'urgence ou en pré-hospitalier.

<u>Prérequis</u>: Etre un professionnel de santé relevant de la partie IV du code de la santé publique.

La formation peut accueillir 6 à 10 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée. La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription, les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



<u>Durée</u> Une journée, soit 7 heures. 8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30



Le calendrier des formations est disponible sur le site <u>www.ch-pau.fr</u> Rubrique SE FORMER - CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.



<u>Coûts</u> : 200€ par bénéficiaire pour la formation, net de taxe.

<u>Frais à la charge du bénéficiaire</u> : Repas (si non pris en charge par l'employeur)

Formation non assujettie à la T.V.A

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	Formateur CESU réanimateur pédiatrique Formateur CESU paramédical expérimenté
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

ENSEIGNEMENT THEORIQUE ET PRATIQUE DE LA REANIMATION DU NOUVEAU-NE	
- Présentation de la formation	8H30
- Identifier les acquis préexistants (pré-test)	-
- Comprendre la physiologie et la physiopathologie du nouveau-né à la naissance	10н00
 Maitriser les gestes techniques relatifs à la réanimation cardiopulmonaire avancée du nouveau-né (ventilation, massage cardiaque externe, intubation, pose de cathéters ombilicaux) 	10н15 -
- Comprendre l'organisation générale d'une équipe lors de la RCP avancée du nouveau-né	12н00
- Comprendre le rôle individuel de chacun dans la RCP avancée d'un nouveau-né.	13н00
- Mises en situation sur mannequin monitoré	- 14н45
- Mises en situation sur mannequin monitoré	15н00
- Synthèse, renforcement, post test et conclusion	- 16н30

/ Modalités d'évaluation

- Pré-test et post test écrits
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue: 5 bénéficiaires en 2019.

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

98.4 % de satisfaction en 2019

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

CONTACT

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

CHARIOT D'URGENCE



Utilisation et gestion d'un chariot d'urgence : travaux pratique en Institut de Formation de Soins Infirmiers (IFSI)

Enseignement UE 4.3 SEMESTRE 4.

/ Objectif professionnel

Utiliser de façon optimale et adaptée, un chariot d'urgences lors de la prise en charge d'un patient en détresse vitale.

/ Objectifs opérationnels

Connaitre la composition standard d'un chariot d'urgences, et être en capacité de l'utiliser pour faire face à une urgence vitale

Utiliser des techniques et organisations spécifiques au travail en équipe face à une urgence vitale avec matériel.



/ Public visé, prérequis et bénéficiaire

-Formation destinée aux étudiants en formation au sein d'un IFSI/

Prérequis : AFGSU Niveau 2

La formation peut accueillir 8 à 12 bénéficiaires par groupe.

/ Modalités et délais d'accès

La demande de prestation de formation est à adresser par courriel au CESU à l'adresse <u>cesu64b@gmail.com</u>

Le CESU s'organise avec l'IFSI pour former l'ensemble des étudiants de leur institut.

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation est envoyée en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Informations pratiques



<u>Durée</u> 2 heures, organisées en coordination avec l'IFSI



Dates de formation programmées en accord entre le CESU et l'IFSI.



Lieu de formation :

En intra-établissement : le CESU 64B organise la formation dans l'établissement demandeur.

Lieu de restauration :

Le repas est libre, conformément à l'organisation habituelle de l'IFSI



<u>Coûts</u>: Forfait de 600€/ jour mobilisant un formateur. Le CESU n'assure la formation qu'avec un minimum de 2 formateurs mobilisés, net de taxe.

<u>Frais à la charge du bénéficiaire</u> : Tenue professionnelle

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 IDE formateurs par groupe de 12 étudiants.

/ Contenu & Programme pédagogique

ENSEIGN	NEMENT PRATIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES AVEC CHARIOT D'URGENCE	
-	Réactiver les connaissances antérieures sur le chariot d'urgences et son utilisation	
-	Assurer la PEC d'une détresse respiratoire (MSP – mise en situation professionnelle)	
_	Découvrir un algorithme simple et universel de réaction face à une urgence en service de	
	soins	
-	Maitriser les principes de base de l'organisation en équipe face à une situation d'urgence	
-	Maitriser l'organisation élémentaire pour le pose d'une VVP en situation d'urgence	
-	Connaitre une méthode de calcul simple pour la dilution des médicaments d'urgences	
-	Assurer la PEC d'une détresse hémorragique (MSP)	
-	Appliquer l'algorithme simple et universel de réaction face à une urgence en service	
-	Utiliser des techniques spécifiques pour assurer la sécurité de la manipulation d'aiguilles	
	et/ou de cathéters en situation d'urgences	
-	Gérer la répartition et l'organisation des zone de travail	
		02H00
-	Assurer la PEC d'une détresse neurologique (MSP)	
-	Maitriser l'algorithme simple et universel de réaction face à une urgence en service	
-	Découvrir les principes de communication d'équipe en situation d'urgences	
-	Comprendre les principes d'organisation généraux, même face à un geste non maitrisé	
-	Assurer la PEC d'un ACR en chambre (MSP)	
-	Remobiliser les connaissances/compétences sur la RCP (réanimation cardio- pulmonaire)	
	de niveau « secourisme » (BLS – Basic Life Support)	
-	Découvrir l'algorithme BLS/ALS (Advanced Life Support)/Causes réversibles	
-	Gérer l'organisation d'équipe pour réaliser un ALS (accès vasculaire, adrénaline)	
-	Débriefing général, renforcement et conclusion	

/ Modalités d'évaluation

- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

120 bénéficiaires en 2019.

122 bénéficiaires en 2020

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

91.8 % de satisfaction en 2019

89% de satisfaction en 2020

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

CONTACT

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

Email: cesu64b@gmail.com



CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE 105 59 92 50 82 − ☑ cesu64b@gmail.com

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX

Intubation Difficile niveau 1

FORMATION D'ADAPTATION A L'EMPLOI MEDECIN

Contexte

Référentiel de la SFAR : Guide de la gestion des voies aériennes difficiles – 2022. Société Française d'Anesthésie et de Réanimation.

SFMU: Recommandations pour la prise en charge de l'intubation difficile en médecine d'urgence – 2021. Société Française de Médecine d'Urgence.

SFAR : Recommandations sur la prise en charge de l'intubation difficile en réanimation – 2020. Société Française d'Anesthésie et de Réanimation.

Haute Autorité de Santé (HAS) – Guide méthodologique : Prise en charge des voies aériennes difficiles – 2021.

Objectif professionnel

Améliorer la prise en charge des intubations difficiles pour les médecins anesthésiste-réanimateurs, intensivistes et urgentistes dans un contexte de prise en charge complexe ou difficile.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

- Repérer les signes prédictifs d'une intubation difficile en réanimation ou en pré-hospitalier en utilisant le matériel adapté à la situation clinique.
- Connaître et savoir pratiquer l'algorithme d'intubation difficile.
- Prendre en charge, un patient nécessitant une intubation qui s'avère difficile.

Public visé

- Médecins anesthésiste-réanimateurs, intensivistes et urgentistes.
- Docteur junior et internes d'anesthésiste-réanimation, de médecine intensivistes et de médecine urgences.

Prérequis

Être médecin d'un un service d'anesthésie, réanimation, d'urgences et/où de SMUR.

Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU.

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 64 B
Centre Hospitalier de Pau – 4 boulevard Hauterive – 64046 PAU CEDEX
Tél: 05.59.92.50.82 – courriel: cesu64b@gmail.com
N° SIRET: 2 66 405 521 00 110

DDC 07/11/2024 (V1) 1/4

Durée / calendrier / lieu de la formation / lieu de restauration

Durée totale :

7h30 en en présentiel.

Calendrier: Consultable sur le site internet du CH Pau/CESU.

Lieu de la formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B - CH de Pau.

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du CH de Pau. Le repas sera facturé en supplément.

Modalités de déroulement (pédagogie), suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des bénéficiaires

Modalités pédagogiques	Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles
	d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs.
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table).
	Simulation procédurale et contextualisées.
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran.
	Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises.
	Supports audio-visuels et multimédias.
	Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail.
	Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du
	centre de documentation et d'information des instituts.
Intervenants	Médecin anesthésiste réanimateur et urgentiste formé à la simulation.
	1 logisticien du CESU.

2/4

Contenu IOT DIFFICILE- DEROULEMENT PEDAGOGIQUE

Enseignement pratique par simulation autour de situations d'intubations difficiles	
Accueil - présentation de la formation - réception des attentes des apprenant - Pré-test	08H30 - 9h00
Ateliers procéduraux	09h00 - 11h00
SIMULATION 1 (Prébriefing – briefing – simulation – debriefing)	11h00 - 12h00
PAUSE REPAS	12h00 - 13h00
SIMULATION 2 (Prébriefing – briefing – simulation – debriefing)	13h00 - 14h00
SIMULATION 3 (Prébriefing – briefing – simulation – debriefing)	14h00 - 15h00
ATELIER CRICOTHYROÏDOTOMIE	15h00 - 15h30
SIMULATION 4 (Prébriefing – briefing – simulation – debriefing)	15h30 - 16h30
Post-test - Questionnaire Satisfaction - clôture	16h30 - 17h00

Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation
- Evaluation sommative par simulation (grille standardisé des actions et comportements attendus)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation.

Coût

250 € pour l'intégralité de la formation, net de taxe.

Frais à la charge du bénéficiaire :

- Repas (si non pris en charge par l'employeur).
- Tenue civile (pour la pause repas).
- Tenue de SMUR opérationnelle avec petit matériel (stylo, ciseaux, frontale etc...).

Formation non assujettie à la T.V.A.

DDC 07/11/2024 (V1) 3/4

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

Nouvelle formation

Niveau de performance

Nouvelle formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Consulter le lien suivant : https://www.ch-pau.fr/se-former/presentation/

Contact

Pour toutes questions administratives, pédagogiques ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX

DDC 07/11/2024 (V1) 4/4



CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE

☎ 05 59 92 50 82 - ⊠ cesu64b@gmail.com

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX

Unité Mobile Hospitalière-Para médicalisée

FORMATION D'ADAPTATION A L'EMPLOI D'INFIRMIER(E) ET AMBULANCIER(E) DE SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE REANIMATION

Contexte

- Décret n° 2023-1374 du 29 décembre 2023 relatif aux conditions d'implantation de l'activité de médecine d'urgence, et décret n° 2023-1376 du 29 décembre 2023 relatif aux conditions techniques de fonctionnement de l'activité autorisée de médecine d'urgence.
- Livre III -titre I: Profession d'IDE Code de Santé Publique.
- Décret n° 2006-576 du 22 mai 2006 relatif à la médecine d'urgence et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires). JORF 23 mai 2006.
- Décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux parties IV et V (dispositions réglementaires) du code de la santé publique et modifiant certaines dispositions de ce code. JO n° 183 du 8 août 2004 page 37087 : texte n° 37086.
- Les Transferts Infirmiers Inter Hospitaliers : TIIH. Recommandations de SAMU de France. SAMU de FRANCE. le 01/01/2004.
- Référentiel commun SUdF/SFMU : Infirmier hors présence médicale.
- Pacte de Refondation des urgences mesure 7 2019 Protocole de coopération entre professionnels de santé. Guide méthodologique. Haute Autorité de santé (2014).

Objectif professionnel

Développer les compétences des professionnels infirmiers et ambulanciers exerçant ou amenés à exercer dans un service de SMUR avec projection spécifique paramédicalisée.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

- Identifier le rôle de l'IDE et de l'ambulancier dans la prise en charge d'une urgence vitale pré-hospitalière en équipe paramédicale constituée, en lien avec les organisations nationales des services de secours pré-hospitaliers et les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.
- Maitriser les techniques et organisations spécifiques au travail paramédical en pré-hospitalier (travail en espace réduit, en mouvement, en milieux contraints, etc...).
- Connaitre et mettre en œuvre une organisation efficace, une communication adaptée, et une collaboration pluri professionnelle efficiente.

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 64 B Centre Hospitalier de Pau – 4 boulevard Hauterive – 64046 PAU CEDEX Tél : 05.59.92.50.82 – courriel : cesu64b@gmail.com N° SIRET: 2 66 405 521 00 110

1/7 DDC 27/02/2025 (V3)

Public visé

- Formation destinée aux infirmier(e)s et ambulancier(e)s travaillant dans une structure d'urgence et étant amenés à exercer en pré-hospitalier spécifique UMH-P.

Prérequis

- Être en poste dans une structure d'urgence depuis au minimum deux ans
- Être titulaire de l'AFGSU 2 en cours de validité
- Pour les Infirmiers Diplômés d'Etat : avoir une pratique continue de l'activité spécifique de SMUR en UMH-M (depuis au moins un an), ou en service d'urgence avec une activité de salle d'accueil d'urgences vitales (SAUV).
- Pour les Ambulanciers Diplômés d'Etat : être détenteurs d'une Formation d'Adaptation à l'Emploi d'ambulanciers SMUR et de l'aptitude à la réalisation des actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente (Décret n° 2022-629 du 22 avril 2022).

Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU.

La formation peut accueillir 10 bénéficiaires, soit 5 binômes IDE-ambulancier(e)s.

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription, les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Durée / calendrier / lieu de la formation / lieu de restauration

Durée totale :

6h30 en e-Learning.

28 heures / 4 jours consécutifs (8h30 - 12h00/13h00-17h) en présentiel.

- **Calendrier**: Consultable sur le site internet du CH Pau/CESU.
- Lieu de la formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – CH de Pau.

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du CH de Pau. Le repas sera facturé en supplément.

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 64 B
Centre Hospitalier de Pau – 4 boulevard Hauterive – 64046 PAU CEDEX
Tél : 05.59.92.50.82 – courriel : cesu64b@gmail.com
N° SIRET : 2 66 405 521 00 110

DDC 27/02/2025 (V3) **2/7**

Modalités de déroulement (pédagogie), suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des bénéficiaires

Modalités	E-learning : en ligne via code d'accès unique.
pédagogiques	<u>Présentiel</u>
	Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles
	d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs.
Méthodes	Pédagogie active (Quizz, Tour de table).
pédagogiques	Simulation contextualisées.
Moyens et/ou outils	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran.
pédagogiques	Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises.
	Supports audio-visuels et multimédias.
	Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail.
	Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du
	centre de documentation et d'information des instituts.
Intervenants	2 enseignants du CESU expérimentés en SMUR.
	1 logisticien du CESU.

Contenu UMH-P — DEROULEMENT PEDAGOGIQUE

E-LEARNING

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE L'ORGANISATION ELEMENTAIRE AU TRAVAIL EN PRE-HOSPITALIER		
- Références législatives	1н	
- Réactualisation GSU	1н30	
- Protocoles de soins infirmiers2 spécifiques	2н	
- Communication radio et TPH	45MIN	
- Bilan et transmission avec CRRA-15	45MIN	
- Quizz d'évaluation des connaissance	30MIN	

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 64 B
Centre Hospitalier de Pau – 4 boulevard Hauterive – 64046 PAU CEDEX
Tél : 05.59.92.50.82 – courriel : cesu64b@gmail.com
N° SIRET : 2 66 405 521 00 110

DDC 27/02/2025 (V3) 3/7

JOUR 1

ENSEIG	NEMENT PRATIQUE PAR SIMULATION AUTOUR DE SITUATIONS DE DECLENCHEMENT UMH-P	
-	Présentation de la formation, accueil, besoin et attentes individuelles et collectives.	08H30
		о 9н00
-	Bilan et moyens de transmissions.	09н00
	,	- 10н00
	Hypoglycémie :	
-	Recueillir les éléments contextuels, anamnestiques, cliniques, et paracliniques	
-	Identifier la situation et transmettre le bilan	10H15
-	Agir et utiliser les techniques et thérapeutiques adaptées (mise en œuvre des PSIS)	-
-	Surveiller et adapter la prise en soins en lien avec le vecteur de transport	11н45
-	Informer le patient et l'entourage	
-	Assurer la traçabilité	
	Crise comitiale :	
-	Recueillir les éléments contextuels, anamnestiques, cliniques, et paracliniques	
-	Identifier la situation et transmettre le bilan	12н45
-	Agir et utiliser les techniques et thérapeutiques adaptées (mise en œuvre des PSIS)	- 14н15
-	Surveiller et adapter la prise en soins en lien avec le vecteur de transport	
-	Informer le patient et l'entourage	
	Douleur thoracique :	
-	Recueillir les éléments contextuels, anamnestiques, cliniques, et paracliniques	
-	Identifier la situation et transmettre le bilan	14н30
-	Agir et utiliser les techniques et thérapeutiques adaptées (mise en œuvre des PSIS)	- 16н30
-	Surveiller et adapter la prise en soins en lien avec le vecteur de transport	
-	Informer le patient et l'entourage	
-	Synthèse du J1, débriefing de la journée.	16н30
		- 17н00

JOUR 2

ENSEIG	NEMENT PRATIQUE PAR SIMULATION AUTOUR DE SITUATIONS DE DECLENCHEMENT UMH-P	
	Douleur médicale et traumatique :	
-	Recueillir les éléments contextuels, anamnestiques, cliniques, et paracliniques	
-	Identifier la situation et transmettre le bilan	08H30
-	Agir et utiliser les techniques et thérapeutiques adaptées (mise en œuvre des PSIS)	09н30
-	Surveiller et adapter la prise en soins en lien avec le vecteur de transport	
-	Informer le patient et l'entourage	
	Brulure	
-	Recueillir les éléments contextuels, anamnestiques, cliniques, et paracliniques	
-	Identifier la situation et transmettre le bilan	09н30
-	Agir et utiliser les techniques et thérapeutiques adaptées (mise en œuvre des PSIS)	10н30
-	Surveiller et adapter la prise en soins en lien avec le vecteur de transport	
-	Informer le patient et l'entourage.	
	Détresse respiratoire Aigue	
-	Recueillir les éléments contextuels, anamnestiques, cliniques, et paracliniques	
-	Identifier la situation et transmettre le bilan	10H45 -
-	Agir et utiliser les techniques et thérapeutiques adaptées (mise en œuvre des PSIS)	11н45
-	Surveiller et adapter la prise en soins en lien avec le vecteur de transport	
-	Informer le patient et l'entourage.	
-	Retour d'expérience de secours para médicalisés	12н45
	(conférence avec soignant, séances de questions réponses)	13н45
	Dyspnée d'origine cardiogénique	
-	Recueillir les éléments contextuels, anamnestiques, cliniques, et paracliniques	
-	Identifier la situation et transmettre le bilan	13н45
-	Agir et utiliser les techniques et thérapeutiques adaptées (mise en œuvre des PSIS)	14H45
-	Surveiller et adapter la prise en soins en lien avec le vecteur de transport	
-	Informer le patient et l'entourage.	
	Anaphylaxie	
-	Recueillir les éléments contextuels, anamnestiques, cliniques, et paracliniques	4
-	Identifier la situation et transmettre le bilan	15H00 -
-	Agir et utiliser les techniques et thérapeutiques adaptées (mise en œuvre des PSIS)	16н30
-	Surveiller et adapter la prise en soins en lien avec le vecteur de transport	
-	Informer le patient et l'entourage.	
-	Synthèse du J2, débriefing de la journée.	16н30 -
		17н00

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 64 B
Centre Hospitalier de Pau – 4 boulevard Hauterive – 64046 PAU CEDEX
Tél : 05.59.92.50.82 – courriel : cesu64b@gmail.com
N° SIRET : 2 66 405 521 00 110

JOUR 3

ENSEIGNEMENT PRATIQUE PAR SIMULATION AUTOUR DE SITUATIONS DE DECLENCHEMENT UMH-P		
-	Reprise synthèse J1-J2	08H30
		10H15
	Hémorragie et principes du Damage control :	
-	Recueillir les éléments contextuels, anamnestiques, cliniques, et paracliniques	
-	Identifier la situation et transmettre le bilan	10н30
-	Agir et utiliser les techniques et thérapeutiques adaptées (mise en œuvre des PSIS)	- 12н30
-	Surveiller et adapter la prise en soins en lien avec le vecteur de transport	
-	Informer le patient et l'entourage.	
-	Arrêt cardio-respiratoire: Recueillir les éléments contextuels, anamnestiques,	
	cliniques, et paracliniques	
-	Identifier la situation et transmettre le bilan	13н30
-	Agir et utiliser les techniques et thérapeutiques adaptées (mise en œuvre des PSIS)	- 16н45
-	Surveiller et adapter la prise en soins en lien avec le vecteur de transport	
-	Informer le patient et l'entourage.	
-	Synthèse du J2, débriefing de la journée.	16н45
-	Evaluation qualitative	- 17н00

Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation
- Evaluation sommative par simulation (grille standardisé des actions et comportements attendus)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation.

Coût

50 € pour le e-learning et 250 € par jour de formation en présentiel soit **1050 € pour l'intégralité de la formatio**n, net de taxe. Frais à la charge du bénéficiaire :

- Repas (si non pris en charge par l'employeur).
- Tenue civile (pour la pause repas).
- Tenue de SMUR opérationnelle avec petit matériel (stylo, ciseaux, frontale etc...).

Formation non assujettie à la T.V.A.

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 64 B
Centre Hospitalier de Pau – 4 boulevard Hauterive – 64046 PAU CEDEX
Tél: 05.59.92.50.82 – courriel: cesu64b@gmail.com
N° SIRET: 2 66 405 521 00 110

DDC 27/02/2025 (V3) **6/7**

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue: Nouvelle formation

Niveau de performance

Nouvelle formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Consulter le lien suivant : https://www.ch-pau.fr/se-former/presentation/

Contact

Pour toutes questions administratives, pédagogiques ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

Email: cesu64b@amail.com

DDC 27/02/2025 (V3) **7/7**



CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE 105 59 92 50 82 − □ cesu64b@gmail.com

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX

URGENCES VITALES INTRA-HOSPITALIERES 22-22

Contexte

Formation professionnelle continue.

Objectif professionnel

Améliorer et mieux coordonner la prise en charge des patients en situations d'urgence vitale dans le service de soins.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

- Identifier une situation d'urgence à caractère médical et initier sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.
- Favoriser la montée en compétence opérationnelle en passant du BLS (Basic Life Support) enseigné en AFGSU à l'ALS (Advanced Life Support) enseigné en SUMP.
- Permettre aux équipes d'appréhender une situation d'urgence vitale dans leur service, avec leurs contraintes architecturales, organisationnelles et matérielles.
- Mobiliser les compétences acquises lors des formations d'AFGSU, en action pratique (simulation in situ).

Public visé

- Professionnels exerçant au sein d'une même unité fonctionnelle au sein du CH de Pau.
- Prérequis : de préférence, être titulaire d'une AFGSU 1 ou 2.

Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU. La formation peut accueillir 6 à 8 bénéficiaires.

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée lors d'une rencontre préalable avec le responsable pédagogique du CESU et le cadre de santé de l'unité concernée.

La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation à l'employeur.

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 64 B
Centre Hospitalier de Pau – 4 boulevard Hauterive – 64046 PAU CEDEX
Tél: 05.59.92.50.82 – courriel: cesu64b@gmail.com
N° SIRET: 2 66 405 521 00 110

Durée / calendrier / lieu de la formation / lieu de restauration

- **Durée totale**: 3 heures (9h00 12h00 ou 13h00-16h00)
- **Calendrier** : définit conjointement entre le responsable pédagogique du CESU et le cadre de santé de l'unité concernée.
- Lieu de la formation :

La formation se déroule dans le service de soins, une chambre doit être mise à disposition.

Modalités de déroulement (pédagogie), suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des bénéficiaires

Modalités pédagogiques	Présentiel
	Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles
	d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran
1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1	Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises
	Supports audio-visuels et multimédias
	Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail.
	Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du
	centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU certifiés par groupe

Contenu- DEROULEMENT PEDAGOGIQUE

JOUR 1

DEROULE DE LA FORMATION		
-	Présentation de la formation	
-	Réactivation des connaissances par l'utilisation d'un quizz	9н00 ои 13н00
-	Identifier une situation d'urgence vitale et réagir en conséquence (MSP)	10H15 OU 14H15
-	Fixer les points clés de la prise en charge d'un arrêt cardiaque	
-	Pratiquer les manœuvres de réanimation cardio-pulmonaire sur mannequin	10H25 OU 14H25
-	Identifier une situation d'urgence vitale et réagir en conséquence (MSP)	-
-	Synthèse, renforcement et conclusion	12H00 OU 16H00

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 64 B
Centre Hospitalier de Pau – 4 boulevard Hauterive – 64046 PAU CEDEX
Tél : 05.59.92.50.82 – courriel : cesu64b@gmail.com
N° SIRET : 2 66 405 521 00 110

Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

Coût

- 120€ par bénéficiaire pour l'intégralité de la formation, net de taxe.
- Frais à la charge du bénéficiaire : Tenue professionnelle. Formation non assujettie à la T.V.A

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :

40 bénéficiaires en 2019

44 bénéficiaires en 2020

164 bénéficiaires en 2021

151 bénéficiaires en 2022

240 bénéficiaires en 2023

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

98.4 % de satisfaction en 2019

97,2 % de satisfaction en 2020

97,2 % de satisfaction en 2021

97,3 % de satisfaction en 2022

97,2 % de satisfaction en 2023

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Consulter le lien suivant : https://www.ch-pau.fr/se-former/presentation/

Contact

Pour toutes questions administratives, pédagogiques ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82

Email: cesu64b@gmail.com

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 64 B
Centre Hospitalier de Pau – 4 boulevard Hauterive – 64046 PAU CEDEX
Tél: 05.59.92.50.82 – courriel: cesu64b@gmail.com
N° SIRET: 2 66 405 521 00 110



CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE

☎ 05 59 92 50 82 - ⊠ cesu64b@gmail.com

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX

Simulation en santé : prise en charge d'une urgence vitale intra hospitalière par l'interne de garde.

FORMATION D'ADAPTATION A L'EMPLOI INTERNE

Contexte

ERC 2021: Directives 2021 de l'European Resuscitation Council.

CNUMU: Urgences 5eme Edition, défaillances viscérales aiguës, situation exceptionnelles.

Haute Autorité de Santé (HAS) - Guide méthodologique : simulation en santé et gestion des risques.

ENOV Procédure de prise en charge d'une urgence vitale intra hospitalière.

Objectif professionnel

Améliorer la prise en charge des urgences intra hospitalière par l'interne de garde dans les étages.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

- Connaitre les spécificités locales de prise en charge d'une UVIH.
- Connaître et savoir traiter une UVIH.
- Savoir travail en équipe pluridisciplinaire.

Public visé

- Externe(s) du CH de Pau
- Interne(s) du CH de Pau

Prérequis

Être externe ou interne au CH de Pau.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription est à adresser auprès du responsable d'encadrement de l'étudiant.

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 64 B Centre Hospitalier de Pau - 4 boulevard Hauterive - 64046 PAU CEDEX Tél: 05.59.92.50.82 - courriel: cesu64b@gmail.com N° SIRET: 2 66 405 521 00 110

1/4 DDC 06/06/2025 (V1)

Durée / calendrier / lieu de la formation / lieu de restauration

- Durée totale :

8h en en présentiel.

- **Calendrier**: Consultable sur le site internet du CH Pau/CESU.

- Lieu de la formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – CH de Pau.

- Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du CH de Pau. Le repas sera facturé en supplément.

Modalités de déroulement (pédagogie), suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des bénéficiaires

Modalités pédagogiques	Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs.
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table). Simulation procédurale et contextualisées.
Moyens et/ou outils pédagogiques Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran. Supports scientifiques en lien avec les recommandations médica Supports audio-visuels et multimédias. Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire p	Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises. Supports audio-visuels et multimédias. Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du
Intervenants	Médecins urgentistes.

DDC 06/06/2025 (V1) **2/4**

Contenu Simulation UVIH-DEROULEMENT PEDAGOGIQUE

Enseignement pratique par simulation autour de situations d'intubations difficiles	
Accueil - présentation de la formation - réception des attentes des apprenant - Pré-test	09H00
	9h30
SIMULATION 1 (Prébriefing – briefing – simulation – debriefing)^ Arrêt cardio-respiratoire en rythme non chocable en service.	09h30
	11h00
SIMULATION 2 (Prébriefing – briefing – simulation – debriefing) Douleur thoracique avec ACR en rythme chocable en service.	11h00
	- 12h30
PAUSE REPAS	12h30
	- 13h30
SIMULATION 3 (Prébriefing – briefing – simulation – debriefing) Prise en charge d'une anaphylaxie sévère au scanner.	13h30
	- 15h00
SIMULATION 4 (Prébriefing – briefing – simulation – debriefing) Coma aigu et crise tonico-clonique généralisé en service	15h00
	- 16h30
Post-test - Questionnaire Satisfaction - clôture	16h30
	-
	17h00

Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation
- Evaluation sommative par simulation (grille standardisé des actions et comportements attendus)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation.

Coût

Formation non payante.

Frais à la charge du bénéficiaire :

- Repas (si non pris en charge par l'employeur).
- Tenue civile (pour la pause repas).
- Tenue de SMUR opérationnelle avec petit matériel (stylo, ciseaux, frontale etc...).

Formation non assujettie à la T.V.A.

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 64 B Centre Hospitalier de Pau – 4 boulevard Hauterive – 64046 PAU CEDEX Tél : 05.59.92.50.82 – courriel : <u>cesu64b@gmail.com</u> N° SIRET : 2 66 405 521 00 110

DDC 06/06/2025 (V1) 3/4

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue:

Nouvelle formation

Niveau de performance

Nouvelle formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Consulter le lien suivant : https://www.ch-pau.fr/se-former/presentation/

Contact

Pour toutes questions administratives, pédagogiques ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 64 B
Centre Hospitalier de Pau – 4 boulevard Hauterive – 64046 PAU CEDEX
Tél: 05.59.92.50.82 – courriel: cesu64b@gmail.com
N° SIRET: 2 66 405 521 00 110

DDC 06/06/2025 (V1) 4/4



Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence - SAMU 64B

4, boulevard Hauterive - 64046 PAU Cedex

2 05 59 92 50 82

⊠ cesu64b@gmail.com